



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Ministre de l'Agriculture, de
l'Agroalimentaire et de la Forêt**

**Ministre délégué aux Affaires
Européennes**

**Ministre déléguée aux
Personnes handicapées et
à la Lutte contre
l'Exclusion**

Paris, le 2 octobre 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Programme d'aide aux plus démunis (PEAD) : La France réaffirme son engagement à défendre ce programme européen indispensable à la cohésion nationale et européenne en période de crise

Stéphane LE FOLL Ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, Marie-Arlette CARLOTTI Ministre déléguée chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion et Guillaume GAROT Ministre délégué chargé de l'agroalimentaire ont reçu aujourd'hui les principales associations caritatives bénéficiaires du PEAD (Fédération Française des Banques Alimentaires, Secours Populaire, Croix Rouge Française et Restos du cœur). Ils ont rappelé l'engagement de la France à le défendre avec détermination auprès des autorités européennes.

Il n'est pas acceptable qu'en France ou en Europe, on puisse être aujourd'hui condamné à choisir entre payer son loyer, ses factures ou se nourrir. Tous les instruments disponibles doivent être mobilisés pour l'empêcher.

A cet égard, le « Programme d'aide aux plus démunis » doit rester la première manifestation du droit à l'alimentation. Le gouvernement français en fait une priorité. Nous devons promouvoir l'accès à une alimentation équilibrée pour tous.

Stéphane LE FOLL, Marie-Arlette CARLOTTI et Bernard CAZENEUVE vont interpellier Dacian CIOLOS, Commissaire européen chargé de l'agriculture et Laszlo ANDOR, Commissaire européen chargé de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion, en réaffirmant la nécessité de maintenir les crédits du PEAD. Ceux-ci devront être gérés dans un souci de justice et de solidarité par le Fonds social européen (FSE) à la place de la PAC.

Les ministres rappellent également l'importance du lien entre la politique agricole commune et l'aide alimentaire. C'est pourquoi, les éventuels surplus de la PAC doivent pouvoir continuer à être mobilisés pour aider les Européens les plus démunis.

Contacts presse

Service de presse de Stéphane LE FOLL - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; cab-presse.agripeche@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère - Tel : 01 49 55 60 11

Service de presse de Marie-Arlette Carlotti - tel : 01 40 56 55 17 ; cab-ph-presse@sante.gouv.fr

Service de presse de Bernard Cazeneuve - tel : 01 43 17 55 54